FOLKLORE DE L'AUBE

3 F. N° 25

LE BOURRELIER

monsieur Dupont, bourrelier à Villeneuve-au-Chemin

REVUE DU FOLKLORE DE L'AUBE
bulletin trimestriel

société des amateurs et animateurs de folklore aubois

10 - rumilly-lés-vaudes

gérant
jean daunay

conseiller technique
gilbert roy

conseiller rédactionnel
jean déguilly

ccp. saafa. 16 832 44 paris

abonnements, une année
france **10 F** étranger **25 F**
adhésion **15 F**
le numéro **3 F**

points de vente
jean bienaimé - photo
57, rue de la cité - 10 troyes
au point du jour
1, rue urbain-IV - 10 troyes
jean daunay
10 - rumilly-lés-vaudes

juin 1970
numéro 25
LE BOURRELIER

texte
gilbert roy

photo
jean daunay

maquette et mise en page
gilbert roy

impression offset
la renaissance
17, rue chalmel - 10 troyes

dépôt légal : 2e trimestre 1970
n° 20.624

ADHÉSIONS

« Etre attaché à... », « s'attacher à... », tel est le sens premier du verbe *adhérer*, qui implique, notamment, dès qu'il s'agit de l'adhésion à un groupe : assentiment vis-à-vis du but à atteindre et disponibilité quant aux tâches offertes. Acceptation, en somme, de la fin et des moyens.

Adhérer à la Saafa, c'est donc avant tout être d'accord avec l'œuvre et avec les méthodes ; c'est admettre les principes qui guident l'action : essentiellement authenticité, neutralité et bénévolat.

Adhérer à la Saafa, c'est concrétiser ce libre assentiment par le versement d'une modique cotisation qui s'ajoute au prix de la Revue.

C'est s'essayer aussi, dans toute la mesure du possible, à contribuer à la vie de l'association par la recherche et la mise en commun des découvertes.

Dans cet esprit, nous sollicitons de nos abonnés, leur adhésion à la Saafa, et la majorité d'entre eux l'ont compris, qui ont répondu favorablement à notre appel lancé en novembre dernier, à l'occasion du renouvellement des cotisations.

Dans ce même esprit, la Saafa accepte l'adhésion des groupes qui, en contrepartie de son appui pédagogique et technique, demandent à travailler en commun avec elle. Douze groupes, tant aubois que marnais et haut-marnais ont déjà sollicité cette aide de notre part et désiré œuvrer en commun.

La Saafa, — potentiellement Saafc, Société des Amateurs et Animateurs de Folklore champenois, — est toute disposée à continuer la tâche entreprise. Elle ne la développera, ne l'intensifiera, que dans la mesure où ses adhérents, individuels ou en groupes, continueront à la soutenir par leurs cotisations et par la qualité de leur participation (recherche, rédaction et autres tâches).

Ainsi l'aide reçue de chacun permet à l'ensemble de progresser et le progrès de tous est profitable à chacun.

C'est ce que souhaite la Saafa.

J. DAUNAY.

Monsieur Krasnopolski, président du syndicat départemental des Selliers a bien voulu accepter de nous prêter son amical concours pour l'élaboration de ce numéro. Nous l'en remercions très vivement.

photo de couverture : le crochet de tablier du bourrelier

TRAVAIL DU CUIR

Cuirs et peaux

Les cuirs sont des peaux de bête tannées, et rasées. Dans une même peau le bourrelier distingue plusieurs parties, d'épaisseurs différentes :

La *tête* et le *collet*, dont le cuir est fin et régulier, servent aux ouvrages légers et soignés (c'est le cuir des cordonniers).

Les *flans* et les *pattes* qui ont aussi une épaisseur faible mais plus irrégulière serviront aux travaux de réparation.

Le *croupon* qui constitue le dos de la bête donne le cuir le plus épais. C'est dans cette partie que l'on tire les *harnais* et tous les *traits*.

Ces cuirs sont le plus généralement des peaux de bovins qui, après corroyage, ont subi des finitions diverses leur donnant des aspects — et des qualités — différentes :
Cuir noir en suif et *demi-suif*, *cuir noir demi-façon* pour les harnais, *cuir noir chair propre* pour les traits, *cuir hongrie* blanc et marbré, *vache à couture* blanc, *cuir jaune* et *bruni* pour les brides et guides, *croupon* à courroie.

Des qualités plus fines, autrefois, servi à l'habillage des voitures (à chevaux, bien sûr...) :
Vache grasse, vache vernie grenée ou *lisse, vache à l'eau.*

D'autres animaux fournissent également leur peau au bourrelier :
Buffle pour les longes et les licols,
Mouton qui devient *basane* pour les colliers ou *mouton maroquiné* bleu ou marron, *lustré blanc* ou rouge, *verni lisse, verni noir grené* pour garnir les voitures.
Chèvre qui teinté en bleu, vert ou marron s'appellera *maroquin* dans les voitures.
Porc qui revient *peau de cochon* sur les selles.

Les peaux-à-poils sont également utilisées, mais en quantité moindre. Elles sont principalement destinées aux ornements : *Chevreuil-en-poil* pour faux-colliers, *blaireau-en-poil* pour grelottières, *sanglier-en-poil* pour avaloirs, *thouzard à laine courte* et *housse à laine bleue* (peau de mouton) pour garniture de colliers.

Ironie du sort, même le cheval donne son cuir verni... au cheval..

Travail des cuirs

Le bourrelier reçoit son cuir par peau entière ou en demi-bête (peau coupée dans le sens de la longueur, de la tête à la queue).

Il considère que le croupon, destiné à la confection des harnais neufs se situe du milieu du dos jusqu'à quarante centimètres environ vers le flanc de la peau de vache.

Cette partie doit être travaillée avec beaucoup de soin pour limiter les pertes au maximum. Il la taille à l'aide du *ciseau mécanique* « pour ne pas faire d'échelle ». Ce ciseau comporte en effet un système de réglage d'ouverture permettant de couper des bandes régulières de largeur déterminée soit de 10, 12, 14, 16, 18, 20 lignes (cf. 25 - 4/5).

Les flancs sont découpés à la demande, à l'aide du *couteau-à-pied*. Cet outil, qui est l'instrument principal du bourrelier, est effilé à la pierre à huile et coupe tel un rasoir. Il sert

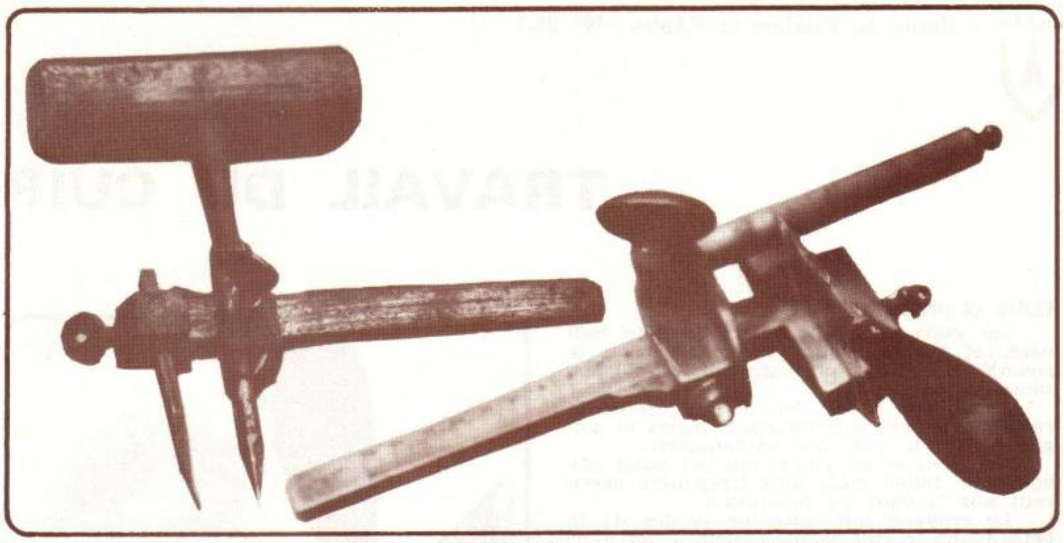

à couper les cuirs en forme, à affiner, à refendre. L'artisan le considère comme son outil essentiel. Sa panoplie d'outillage en comporte plusieurs, chacun d'eux ayant son emploi défini. Gare au compagnon qui, par inadvertance, venait à couper dans un harnais usagé avec le couteau à cuir neuf ! il recevait « *un coup de sabot à rester debout pendant huit jours* »...

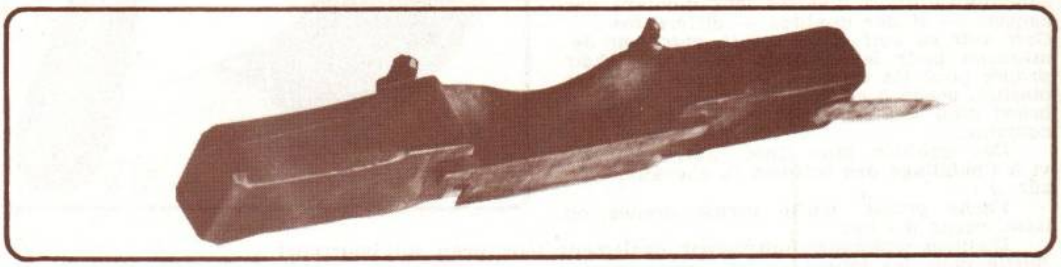

Le *couteau-à-parer* est destiné à réduire l'épaisseur d'une courroie sur toute sa longueur. Sa lame située en-dessous est réglée à l'écartement voulu à l'aide de deux écrous à papillon. Il suffit de tirer la courroie entre le bois et l'acier pour qu'elle soit parée à l'épaisseur souhaitée.

Pour découper des rondelles de cuir, l'ouvrier prend un *compas-à-rondelles* muni d'une poignée et d'un *bec* tranchant coulissants sur une verge en bois.

Toiles, bois, fer

Le bourrelier se doit de savoir également travailler les toiles, les reps, draps, moquettes, sparteries et passementeries à la manière d'un tâpissier. Il est appelé à faire une renfonçure de collier aussi bien que la restauration d'un intérieur de voiture.

Il doit aussi, à l'occasion se muer en menuisier et manier avec dextérité le ciseau à bois, le rabot, la lime plate ou demi-ronde. Il doit découper les attelles de collier à la scie à chantourner — dont la lame fait tout juste un centimètre de large — les finir à la *plaine* (plane), les percer à la mèche et au vilebrequin.

Il doit encore travailler le fer et savoir ajuster un croissant de collier.

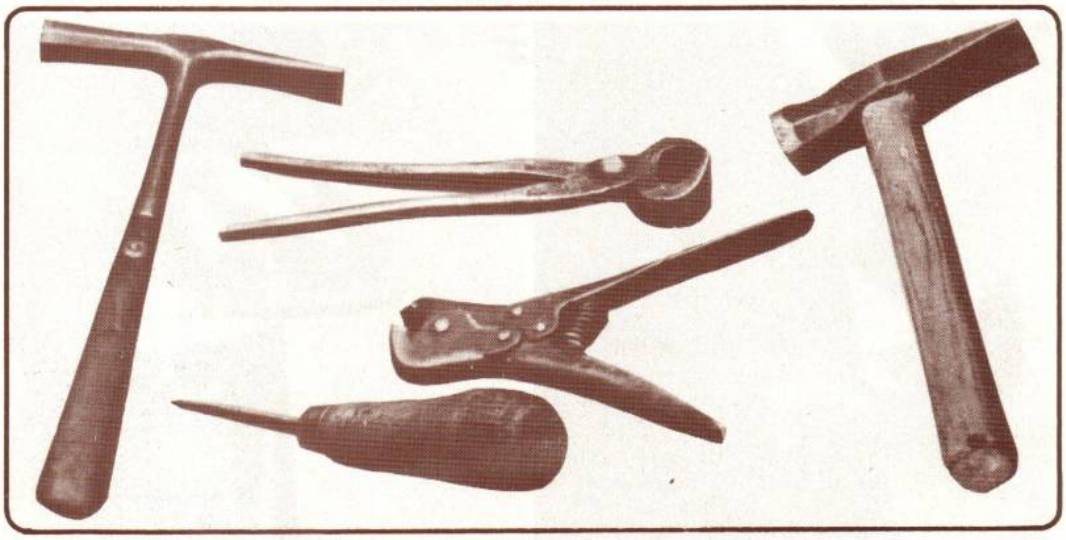

CONFECTION

Les couteaux

Après avoir taillé ses bandes de cuir, le bourrelier leur donnait la forme et la taille voulue, soit à l'aide d'une *serpette* lorsqu'il s'agissait de cuir très épais, soit avec une *cornette-à-couper*. Le découpage à la serpette se faisait en l'air, l'ouvrier, saisissant l'élément de harnais de la main gauche et taillant le champ du cuir avec son outil tenu de la droite. Les découpes à la cornette se faisaient à plat, non pas sur l'établi mais sur une planche propre posée sur le-dit établi.

Le cuir est, en effet, une manière qui se travaille très bien, à condition de posséder des outils au tranchant absolument parfait. Pour conserver ce tranchant, deux obligations s'imposent : ne pas couper n'importe quoi... sur n'importe quoi afin de ne pas briser le « fil » et avoir toujours à portée de la main la pierre-à affiler et la pierre-à-huile pour aiguiser le tranchant, avant qu'il ne s'émousse.

Lorsqu'il confectionne les *dossières* ou les *derrières d'avalloir* qui comportent deux à trois épaisseurs de cuir cousues ensemble, le bourrelier doit mettre toutes ses épaisseurs parfaitement de niveau. Cette opération, le *surtaillage*, s'effectue tout d'abord avec le *couteau-à-surtailler* appelé également *couteau-à-main pointe-au-milieu* puis la fintion est parfaite à l'aide d'un morceau de verre à vitre utilisé sur champ comme grattoir.

Le cheval étant un animal à la peau fragile, les bords des différents éléments des harnais ne sont jamais laissés à vif. Ils sont adoucis par un chanfrein très léger. Pour exécuter ce travail, l'artisan se sert d'une sorte de gouge dite *abat-carre* qu'il pousse sur l'angle des courroies enlevant ainsi un long fil de cuir qui frise comme un copeau.

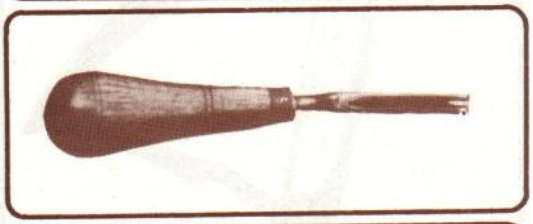

Bourre et crin

Toujours pour ne pas blesser le cheval, les gros éléments du harnachement, collier et selle, sont doublés de sortes de coussins de toile bourrés de crin et de laine.

Cette *bourre*, le bourrelier la reçoit en balle comprimée ou bien il la récupère dans de vieux colliers. En tous cas il lui faut la rendre mœlleuse et douce en la *cardant*. Pour ce faire il utilise soit les cardes-à-main qu'il peut confectionner lui-même, soit le banc-à-carder (cf fiche 25-5). Le cardage est un travail long et pénible qui doit s'exécuter à l'extérieur car le mouvement de grattage des peignes débarrasse la bourre des poussières et de toutes les impuretés qu'elle contient et qui se répandent en nuages autour du cardeur.

Le crin est destiné aux renfonçures de collier. Il doit être comprimé régulièrement sans former de boursouflures ni sans « *laisser de chambres à louer* ».

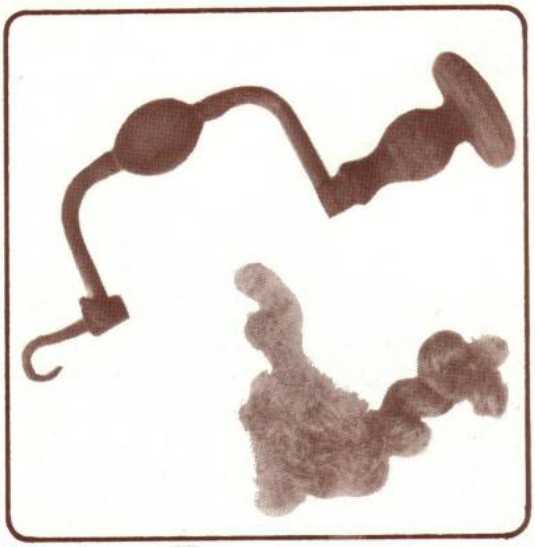

En hiver, le bourrelier travaille le crin de cheval qu'il a mis en réserve durant la belle saison. Ce crin est d'abord mis en mèche puis chaque mèche est assemblée en toron à la manière d'une corde à l'aide d'une sorte de vilebrequin muni d'un crochet. Lorsque cette « corde » est fortement vrillée (comme l'élastique d'un modèle réduit d'avion) elle est pliée en deux et mise dans un chaudron rempli d'eau. Celui-ci est porté sur le feu et avant que l'eau entre en ébullition, l'artisan retire son crin, qu'il met à sécher à l'ombre.

Après ce traitement les mèches sont détoronnées puis cardées et donnent un crin frisé propre et léger qui est utilisé pour les *rembourrures*.

Les trous et découpes

Selon la taille du trou ou l'épaisseur du cuir, le percement se fait soit avec des emporte-pièces soit à la pince.

La forme de l'*emporte-pièce* varie selon les besoins : *emporte-pièces à pont* pour les trous de 10 à 40 mm, *à boutonnière* avec *trou-au-milieu, fente, à-deux-trous, carré.*

D'autres types permettaient par leur découpe de créer des ornements emporte-pièces *à festons, fers à cocarde, à dents rondes, à dents pointues,* à *petites arcades, octogone à dents* ou *uni,* à *bouts unis,* à *pointes, griffes à frapper* à *deux* et *trois-dents, demi-ronde, cintrées,* etc.

Ces emporte-pièces, griffes ou fers-à-frapper s'utilisent sur un *tas-en-plomb* qui « porte coup » sans endommager le tranchant. La frappe est donnée par un *maillet de buis.*

La pince emporte-pièce est utilisée pour les trous de faible diamètre et avec des cuirs en simple épaisseur.

FINITION

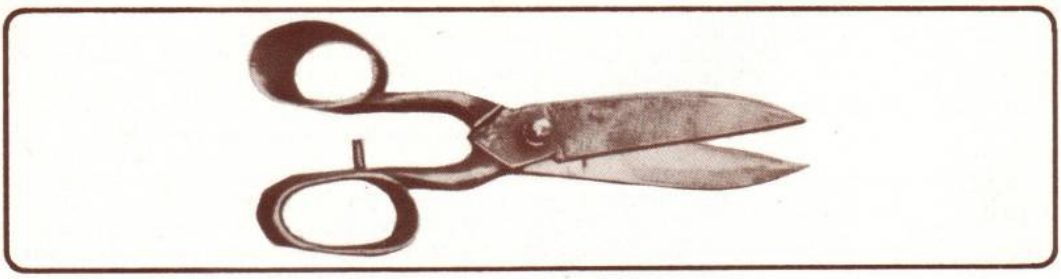

Ciseaux

Pour tailler les toiles, les peaux et les cuirs fins, le bourrelier se sert de ciseaux. Ceux-ci peuvent être des ciseaux de sellier, de coupeur ou même de lingère. Si la description d'une paire de ciseaux peut paraître inutile il faut cependant retenir que tous les ciseaux de bourrelier comportent, à la jonction des lames, une vis à très longue tête. Pourquoi ? Simplement pour que, les ciseaux étant posés sur l'établi, cette tête serve de béquille, dégageant ainsi les branches et épargnant à l'ouvrier toute perte du temps pour les attraper.

L'alène

L'emmanchement de l'alène est fait par l'ouvrier. La pointe n'est jamais exactement dans le prolongement du manche, chacun la mettant « à sa main ».

Si la pointe sert à percer les avant-trous destinés au passage des aiguilles, le manche a aussi son utilisation particulière. Lorsque le bourrelier éprouve quelque difficulté à faire pénétrer son aiguille il la pousse avec le « *plat* » du manche. Petit à petit cela finit par « grignoter » le buis et c'est pour ce motif que les alènes de bourrelier finissent par posséder un manche apparemment « véreux »...

Griffes à molettes

Cet outil est destiné à tracer — comme une roulette de pâtissier — les points de piqûre à espacements réguliers. Chaque griffe comporte des *molettes* dont les dents ont des répartitions variées. Il y a aussi des *molettes à faux-points*. Celles-ci sont employées pour graver de fausses coutures destinées à l'ornementation des cuirs. (Aujourd'hui, ce procédé est couramment utilisé en cordonnerie industrielle pour simuler les coutures, là où il n'y a que du collage).

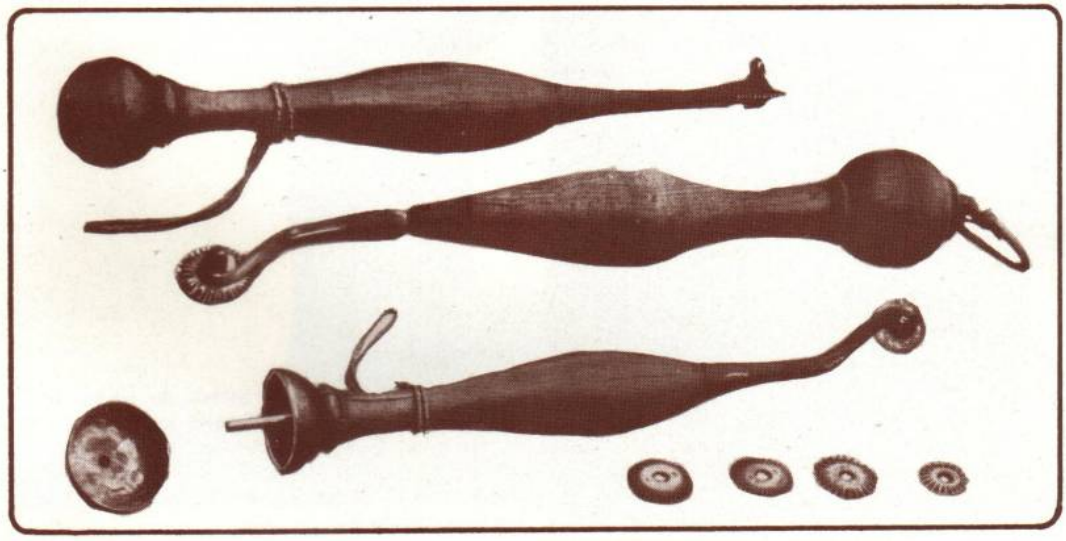

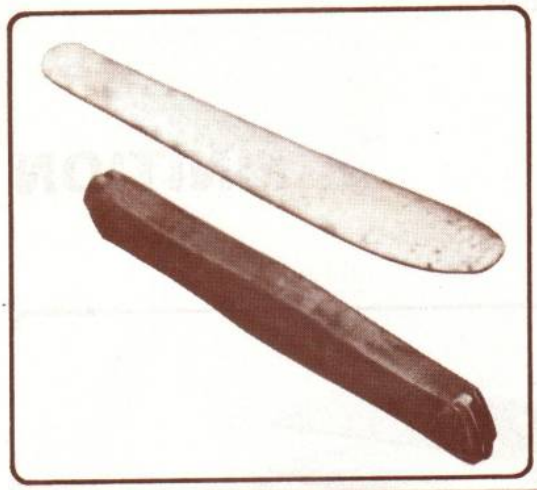

Formoirs et lissette

Les *formoirs* en buis, en os, en ivoire, en acier sont également des instruments destinés à l'ornementation. Maniés avec dextérité et avec force, ils repoussent le cuir et forment sur les bords des courroies de longs filets en creux.

La *lissette* en os est destinée, — son nom l'indique, — à lisser, à relustrer le cuir, à lui rendre son brillant après le travail de l'artisan.

Les alènes et poinçons de sellier

Ce sont des pointes d'acier montées sur des manches en buis. Selon leur taille et leur forme, leur nom et leur usage varient :

Les plus petites sont les alènes rondes qui peuvent mesurer de quatre à vingt centimètres ainsi que les alènes courbes, puis viennent les *alènes-aux-pinces* destinées aux travaux plus importants. La section de leur lame est losangée pour leur donner plus de résistance.

Les *alènes-à-brédir* ont également une lame à section losangée. Leur longueur peut aller de treize à vingt-quatre centimètres. Les *alènes-à-lacer* leur ressemblent mais leur pointe est recourbée en spatule.

Les *poinçons*, destinés aux gros travaux, mesurent entre trois et neuf centimètres de longueur. Ils peuvent être à *embase carrée* ou *ronde*, ou dits poinçons-à-crêter.

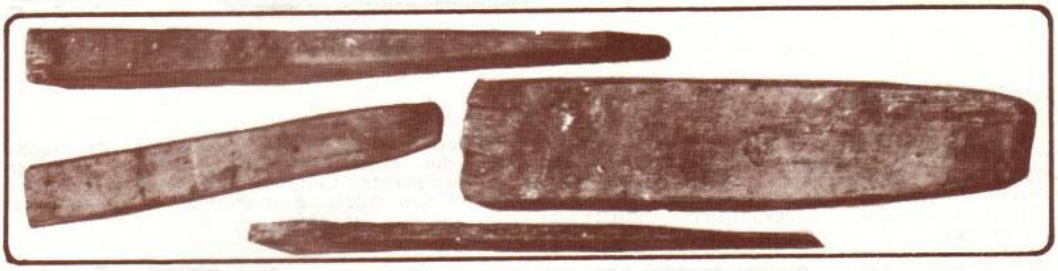

Mandrin - formoir

Ces *formoirs en buis*, sortes de coins de bois, sont destinés à modeler les *passants* de courroie. Pour obtenir des passants réguliers *au carré* il faut, après les avoir bridés sur le mandrin, les frapper avec le *marteau-maïlloche*.

L'ARTISAN ET SA BOUTIQUE

Comme nombre d'artisans d'autrefois, le bourrelier, avant de posséder sa boutique, devait faire son tour de France. L'apprentissage commençait fréquemment dans la boutique paternelle. Lorsqu'il était « dégrossi » l'apprenti allait s'embaucher chez un artisan provisoirement dépourvu de main-d'œuvre. Ces stages duraient de quelques jours à quelques mois. Petit à petit, le novice prenait de l'expérience, il devenait capable d'exécuter des travaux plus soignés et allait travailler « à la ville ». M. Dupont s'était embauché chez Thibault, bourrelier-sellier rue Rothier, à Troyes.

Après avoir circulé ainsi dans sa région le compagnon partait à l'aventure, il faisait son « tour de France ». Muni d'un *carnet de compagnonnage* qu'il faisait viser par ses employeurs successifs, il allait ainsi de ville en ville. Son adresse et ses connaissances lui permettaient alors d'exécuter un « chef-d'œuvre » qui devait faire de lui un compagnon digne de tenir boutique. Le père de M. Dupont avait réalisé une petite *malle de voyage qui*, pour un spécialiste, présentait tous les « tours de main » de la profession.

Le bourrelier doit en effet savoir travailler avec un égal bonheur le cuir, la peau, les tissus ainsi que le bois et le fer. Il doit également avoir des dons de décorateur et être capable de réaliser des fleurons et des filets avec des pinceaux « *trainards* » dont les mèches en poil de martre sont si fines qu'il faut les lier sur des plumes d'oie.

Dans nos campagnes la fonction principale de cet artisan était de s'occuper des harnachements, qu'il devait construire, réparer et entretenir. Il était fréquent que ses clients lui demandent bien d'autres travaux. Ainsi réparait-il le cuir des soufflets de cheminée, les houseaux (guêtre de cuir), les cartouchières des chasseurs, etc. Quelquefois le forgeron l'appelait pour restaurer son soufflet de forge ; bien sûr, le bourrelier s'exécutait, mais ce travail était si pénible et si sale qu'il lui fallait travailler presque nu et il terminait « comme *un ramonat* ».

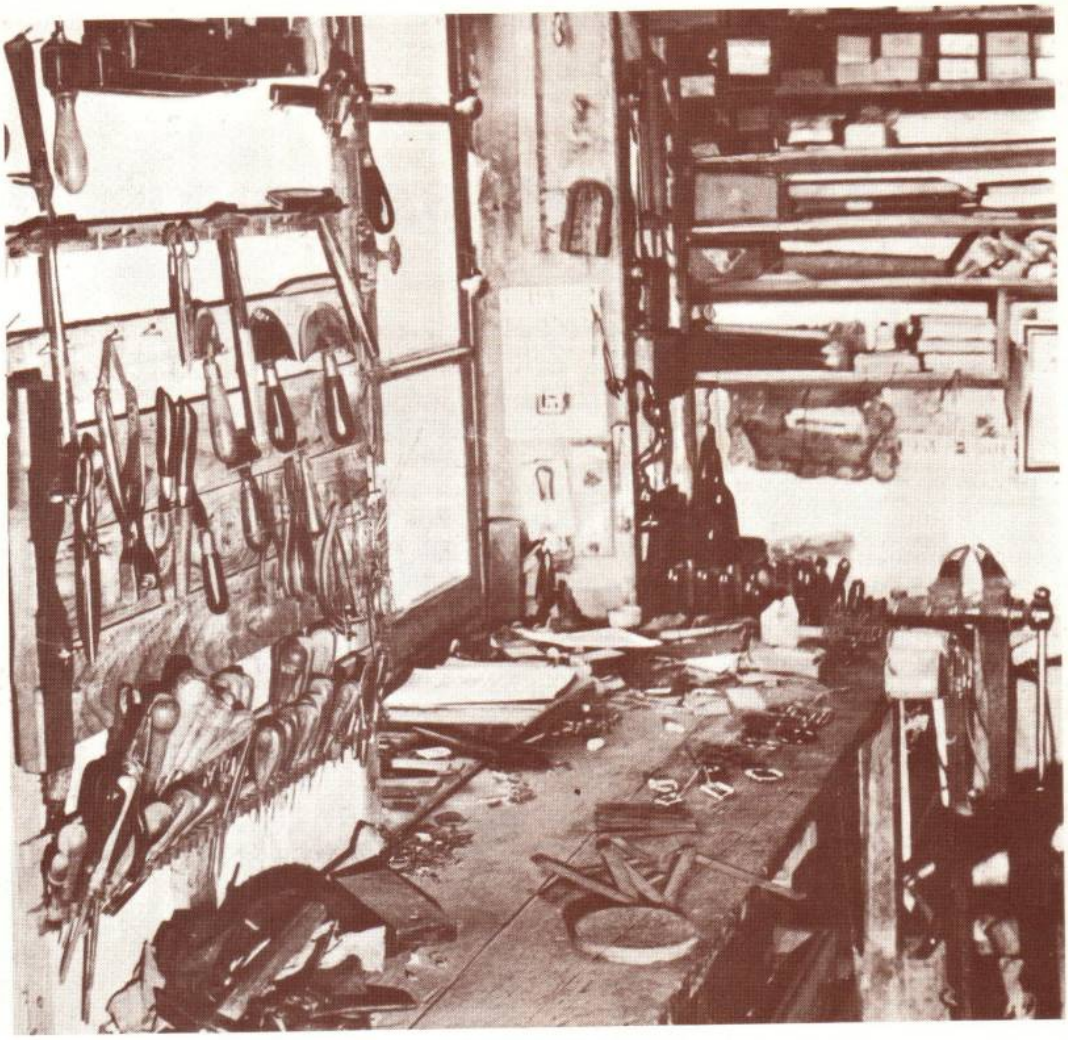

L'hiver, il tannait les peaux de renard, parfois les peaux de sangliers, il récupérait également les poils de blaireaux, les crins de cheval et les bourres. Il confectionnait aussi des *époussetoirs* avec les *queues de poulains*, des émouchettes avec les *queues de renards*.

La boutique

C'est une pièce assez exiguë donnant sur la rue. L'établi occupe toute la longueur de la pièce, côté fenêtre. Au-dessus se présente le ratelier d'outillage avec ses couteaux, ses alènes et ses poinçons rangés chacun dans leur étui de cuir. Le mur de droite est occupé par un ensemble d'étagères et de tiroirs destinés au rangement des pièces de tissus et des petits matériaux tels que boucles, clous, vis, boulons, cocardes, passants, etc, ainsi que les nécessaires d'entretien : cirages, onguents, pâtes à nettoyer...

Aux deux autres murs sont suspendus les cuirs neufs et les harnais en confection.

Si les autres pièces de l'habitation ont un sol soit de terre battue soit en dallage de pierre, seule la boutique possède un *vrai plancher de chêne*. Ce plancher est indispensable

en bourrellerie. En effet, lorsqu'un outil tombe, que ce soit une alène ou un couteau, il s'y pique ou rebondit sans se briser. Le bourrelier l'entretient avec soin. Celui de la boutique de M. Dupont a été posé par son père (*«bien avant qu'il m'ait mis au moule»*, précise le rejeton). Malgré ces précautions un accident est toujours possible. Un jour le fils a laissé choir ses ciseaux et une branche s'est cassée... On l'a fait ressouder par le maréchal... *« Fallait tout de même qu'ils finissent de m'élever »*...

Le mobilier

L'essentiel est constitué par une sorte de gros *tabouret* cubique dont le dessus est recouvert d'un coussin de toile bourrée de crin. Ce tabouret sert de chaise à l'artisan et est utilisé comme « servante » pour poser les colliers lors de leur confection.

Il y a également une *machine-à-coudre* et une *cardeuse-à-balancier*.

Lignes et points

Au début du siècle le système métrique devint obligatoire. Pourtant le bourrelier, habitué à compter en pied, pouce et lignes ne pouvait se faire à ce procédé.

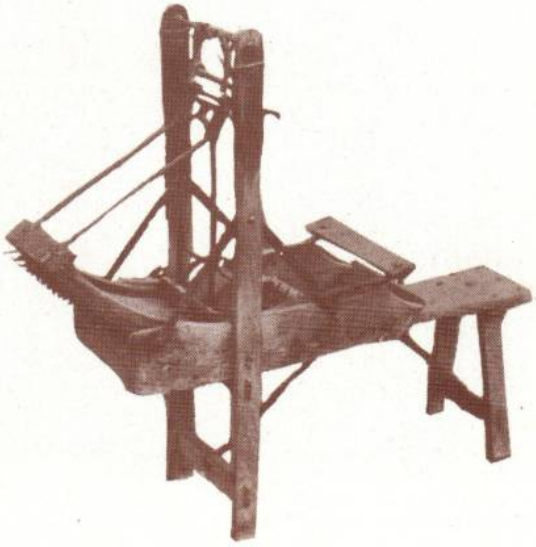

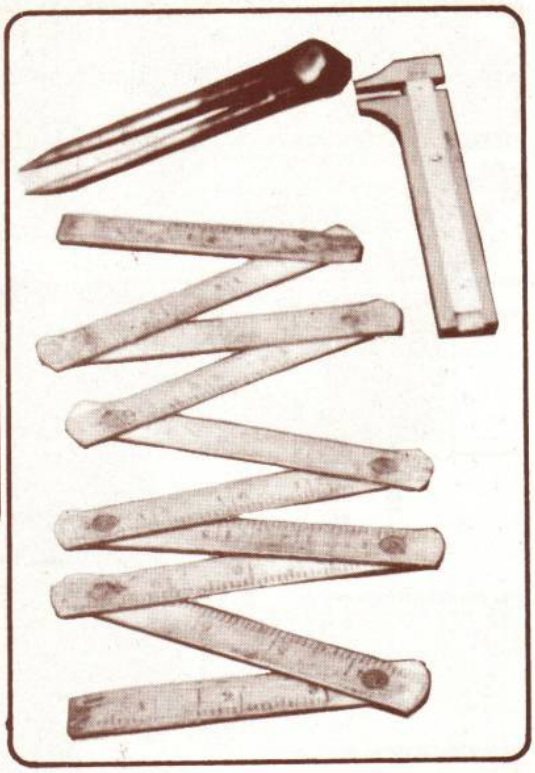

Lorsque le contrôleur des poids et mesures passait au pays, l'artisan lui présentait son *mètre en bois*. Progressivement ce mètre recevait toutes les lettres de l'alphabet puisque la marque était une lettre majuscule correspondant à l'année de contrôle. Mais, dès que le fonctionnaire avait quitté le village, le bourrelier remettait le beau mètre moderne dans le tiroir et ressortait de leur cache les *pieds-à-coulisses* et les instruments de mesure en *pouces*.

Non, l'artisan n'était pas malhonnête. Il faisait payer au client bon poids et bonne mesure. Jamais il ne serait venu à l'esprit du fournisseur de « *faire passer une bouteille pour un litre* ». Mais la mesure en pouces et lignes semblait à cette époque plus rationnelle que l'équivalent en centimètres.

La tenue de travail

Le bourrelier porte ses vêtements d'usage : *pantalon de velours* à grosses côtes, *veste en toile* molesquine ou en *lustrine noire*, casquette et tablier de *toile*.

Le tablier, en *toile à tablier* verte ou noire, est très ample. Il descend à mi-mollet. La bretelle passe sur le cou et est retenue dans le dos par une courroie de cuir. La fermeture est assurée, à l'arrière par un *crochet de tablier*. Ce crochet d'acier se pique dans la toile à la manière d'une fibule. La tête du crochet est ornée des attributs, en bronze, de la corporation. Ce sont, soit un collier pointu, soit une selle, soit encore un collier-à-housse.

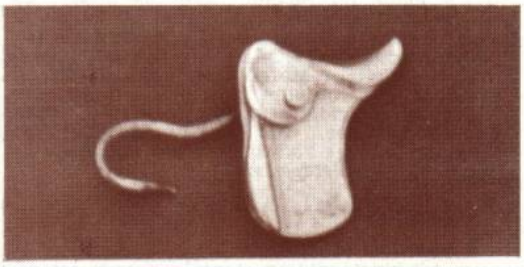

LE FIL

Le *fil de chanvre* était livré en paquets de 500 grammes de même grosseur (N° 2, 3, 4,... 10).

Le *fil de lin* vendu en pelotes pouvait être *demi-blanc* en N° 1, 2, 3, 5, 9 ou *noir* en N° 000, 00, 0, 1, 2. Le plus couramment employé était le fil écru en bobine de 500 yards en N° 6, 8, 10, 12, ... 20).

Le bourrelier cousait également avec de la *ficelle à piquer* écrue ou noire, de la *ficelle à galon*.

Pour exécuter une couture normale, l'artisan prend 2, 3 ou 4 longueurs de fil qu'il place côte-à-côte. Chaque longueur fait *deux brasses « une pour chaque côté »* (la brasse étant déterminée par l'écartement des bras de l'ouvrier pouvait varier de 1,50 à 1,60 mètre).

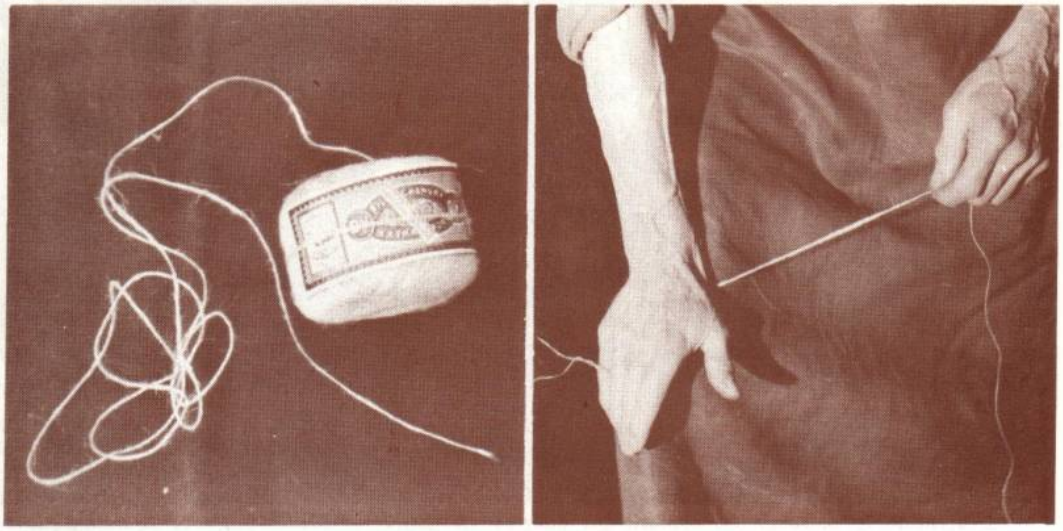

Après avoir tiré ces deux brasses de la bobine le bourrelier coupe le fil en le *détordant* sur sa cuisse. Ce procédé permet de former aux extrémités des mêches fines et pointues.

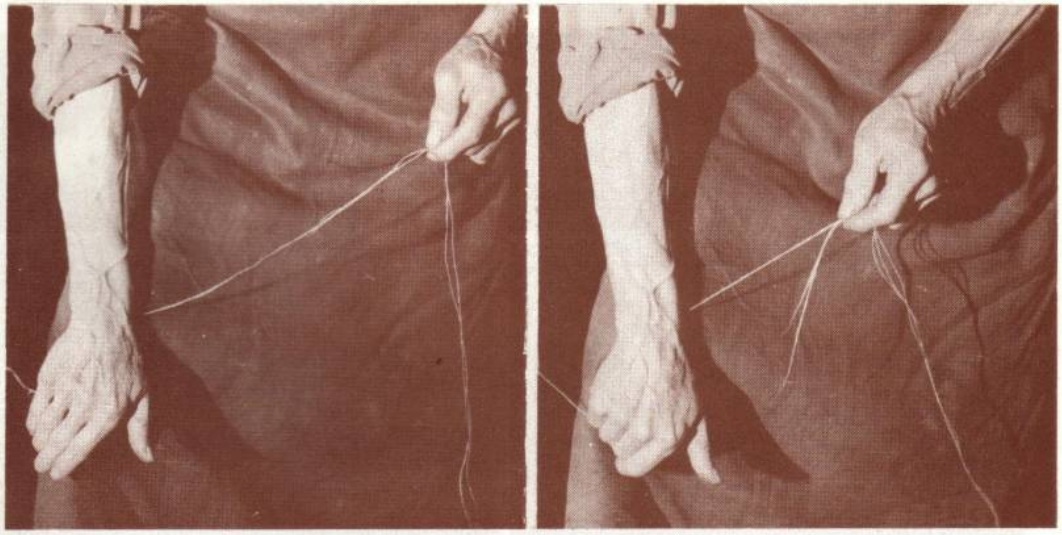

Il recommence l'opération une, deux, trois ou quatre fois selon le travail à exécuter. Puis après avoir *« craché dans ses mains »* il roule entre elles ces différentes longueurs.

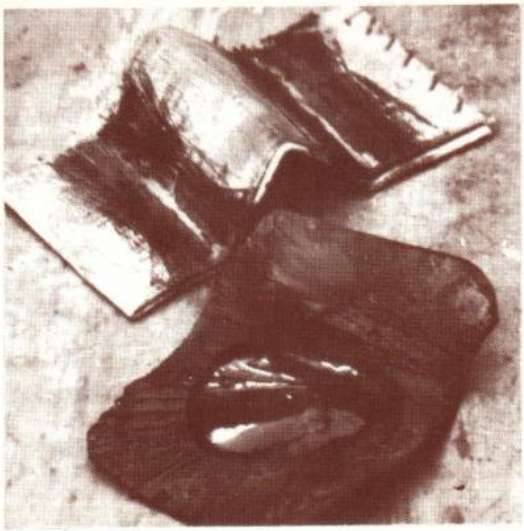

La *poix de Suède* après avoir été chauffée et malaxée est mise dans la *pièce-à-poix*. Le fil plié en deux est pris dans le crochet d'établi, puis frotté avec la poix. L'artisan fait ensuite glisser un des brins qui en tournant dégage le crochet et il continue d'enduire son fil.

Il termine le poissage en effilant les pointes au pouce. Il prend alors la *lissette-à-fil*, sépare ses deux brins et frotte vivement pour glacer la surface du fil.

Ces opérations terminées il croise en écheveau son *fil poissé* sur le pouce et l'auriculaire

de la main écartée. Cet écheveau est placé dans l'*arbalète-à-fil*. Cette arbalète porte, en chiffres romains le nombre et le n° des fils composant chaque écheveau. Ces repères se lisent 8 en 4, 6 en 4, 4 en 3...

L'AIGUILLÉE

Enfiler une aiguille ne semble pas, à priori, nécessiter de longues explications. Toute femme le fait avec dextérité et tout homme a réussi cet « exploit » au moins une fois dans sa vie... Le bourrelier fait ce geste des dizaines de fois par jour et même... deux fois plus ! car il met une aiguille aux deux extrémités de son fil. Mais la couture du cuir nécessite des aiguillées de près de trois mètres et tout le travail s'exécute « *en force* » car cette matière ne se prête comme un simple tissu. Il faut donc que les aiguilles soient bien liées au fil pour ne pas risquer de les voir choir à tout moment.

La règle de l'art demande donc un tour de main spécifique :

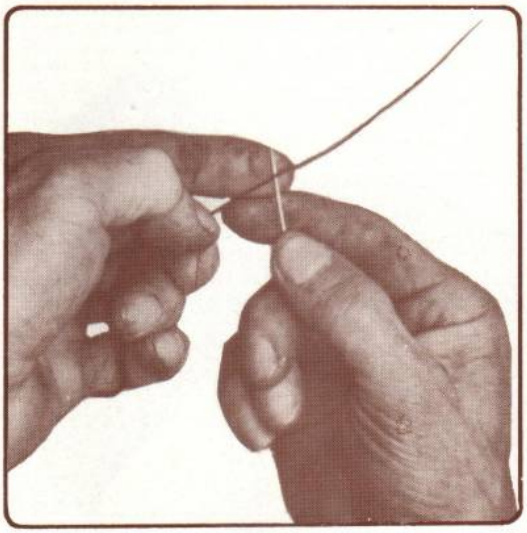

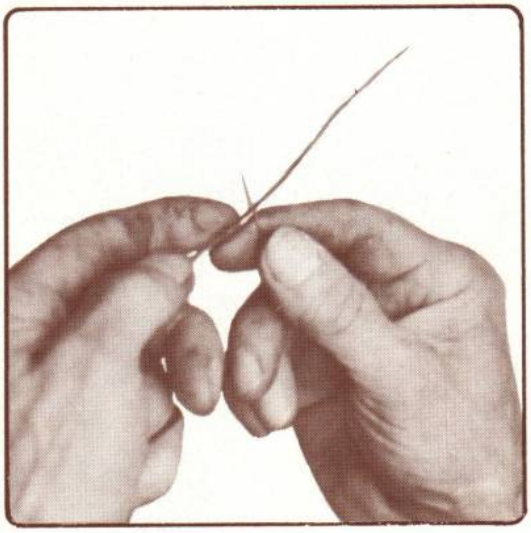

L'aiguille est tout d'abord piquée dans l'épaisseur du fil à une dizaine de centimètres de l'extrémité.

Puis à nouveau piquée dans ce fil, quelques centimètres plus bas.

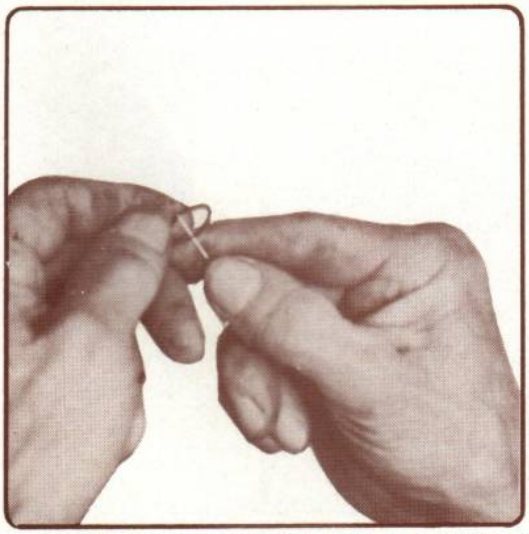

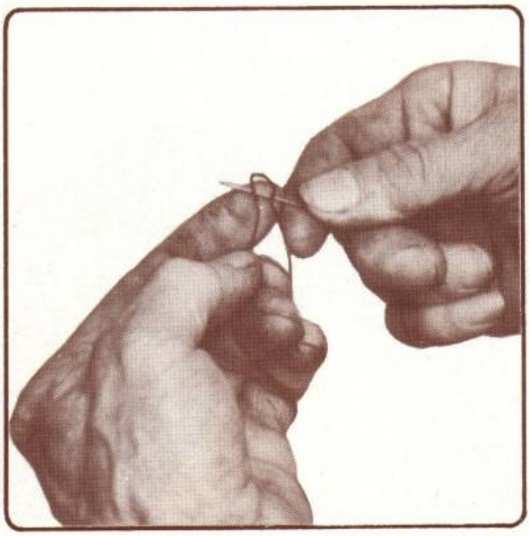

Le fil forme alors une boucle. L'aiguille est glissée jusqu'à moitié de sa longueur dans cette boucle.

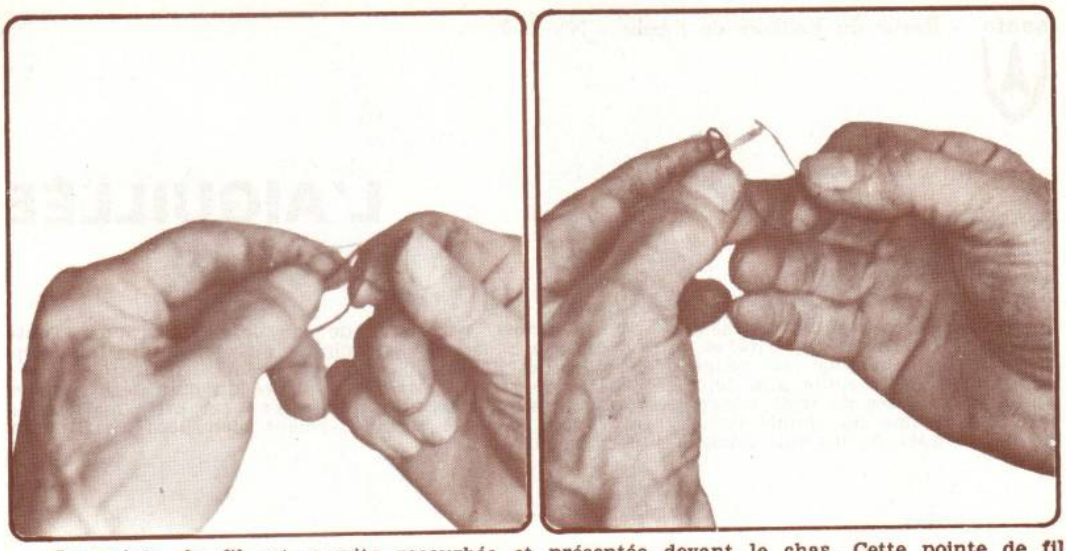

La pointe du fil est ensuite recourbée et présentée devant le chas. Cette pointe de fil est passée dans le chas, comme le fait une couturière, et tirée.

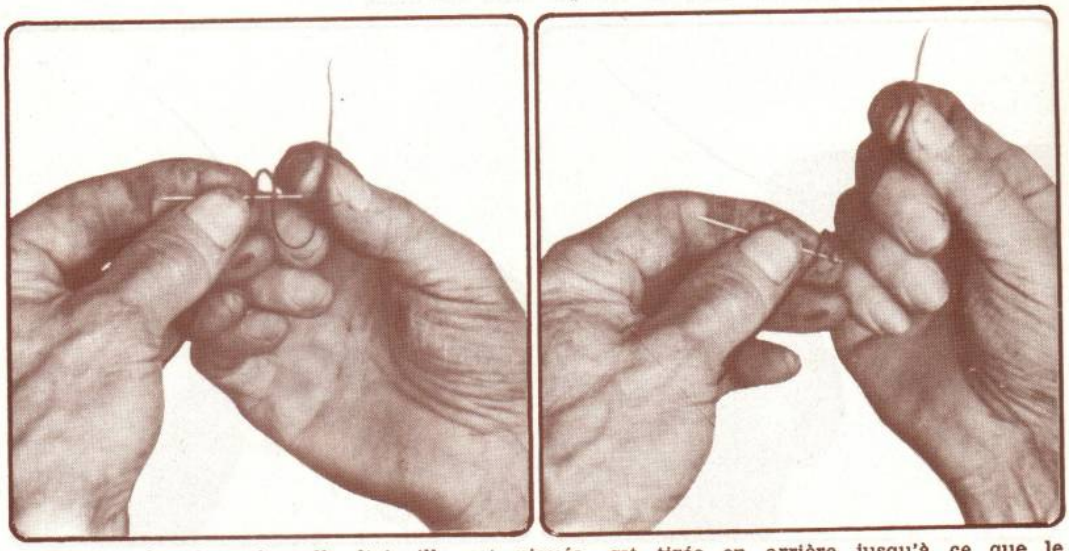

La boucle, dans laquelle l'aiguille est piquée, est tirée en arrière jusqu'à ce que le chas se trouve dégagé.

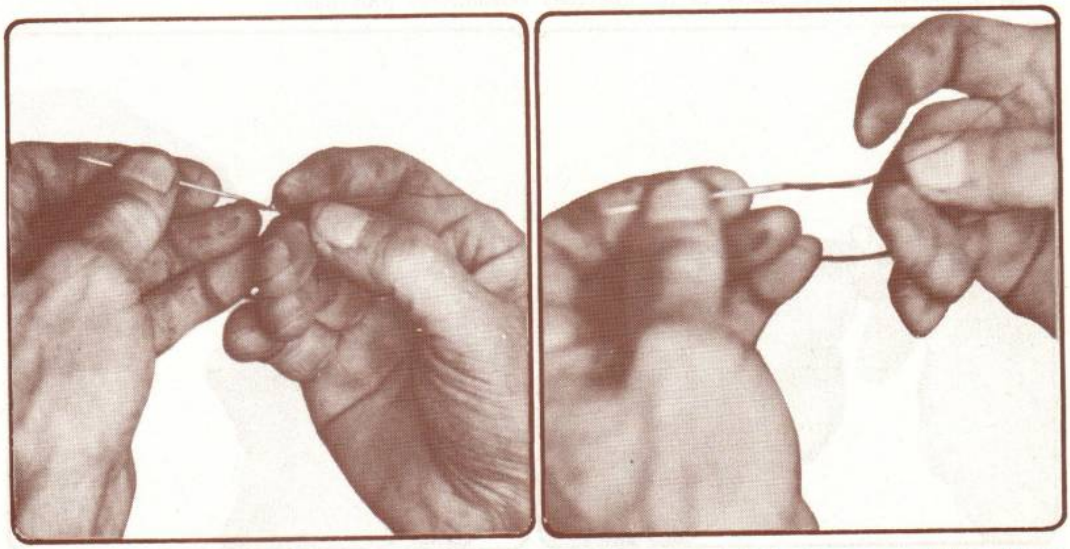

Il suffit maintenant de tirer fortement sur le fil en tenant l'aiguille pour qu'il se forme une sorte de « *noeud d'anguille* ». Aiguille et fil ne forment plus qu'un...

COUTURE

Lorsque toutes les phases de la coupe et de l'ajustage de l'ouvrage sont terminées, il ne reste plus au bourrelier « *qu'à user du fil* ».

Les piqûres

Si l'ouvrage ne demande pas une finition particulière ; l'artisan trace simplement l'emplacement de sa couture à l'aide d'un *compas à pointe-sèche* qu'il promène sur le cuir à la manière d'un trusquin. Il percera ensuite ses points de piqures, très régulièrement, avec une *alène*.

Si, en revanche, l'œuvre doit être soignée et que la couture participe à la décoration, il utilise la *griffe-à-molettes* équipée d'une roulette à dents acérées régulièrement disposées. Celles-ci dessinent sur le cuir une longue suite de petits avant-trous dans lesquels il faut repasser l'alène avant de coudre.

Il se peut aussi que, pour des raisons esthétiques ou fonctionnelles, ces coutures doivent être invisibles, ceci notamment lorsque des frottements répétés risquent d'éroder le fil et, par conséquent, de provoquer une rupture.

Le bourrelier prend alors une *rainette*. Cet outil semblable à un trusquin possède une branche tranchante sur un bord qui creuse une gorge dans le cuir, sans lever de copeau. Lorsque la couture sera exécutée, il suffira de rabattre la lèvre de cuir soulevée sur la gorge — en y glissant un peu de colle — pour que le fil devienne invisible.

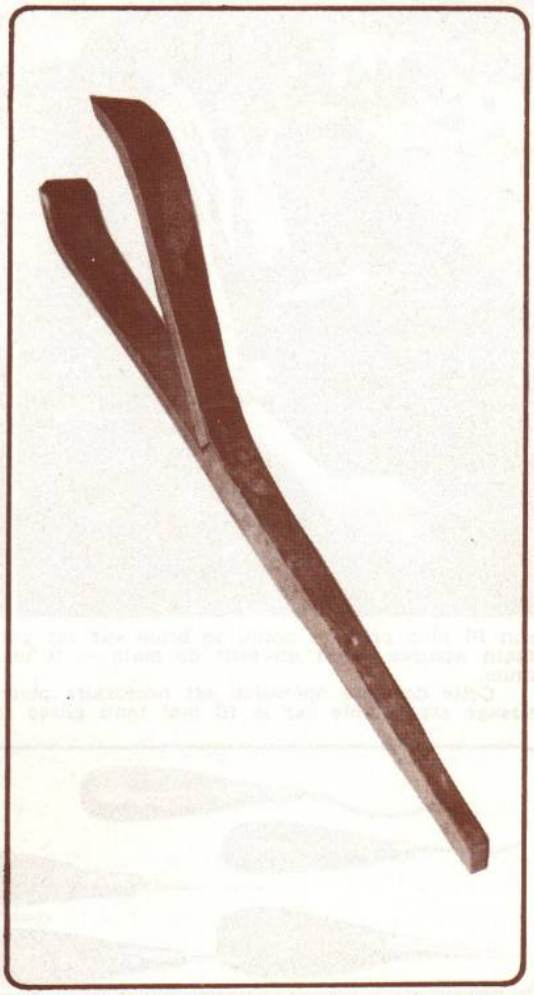

La pince-à-coudre

Cette longue pince de bois articulée sur une machoire par une charnière de cuir est indispensable à la couture en bourrellerie. L'artisan, cousant des deux mains, ne pourrait tenir son ouvrage.

La pince, dont la pointe repose sur le sol est prise entre les jambes de l'ouvrier assis. La pièce à coudre est glissée entre les machoires de bois (parfois renforcée de plaques de fer) et serrée par l'action des cuisses de l'homme qui garde ainsi la totale liberté de ses mains. Un trou percé dans la queue de la pince-à-coudre remplit différents usages. Il est notamment utilisé pour serrer les nœuds dans les lanières, et pour fabriquer les boutons de cuir.

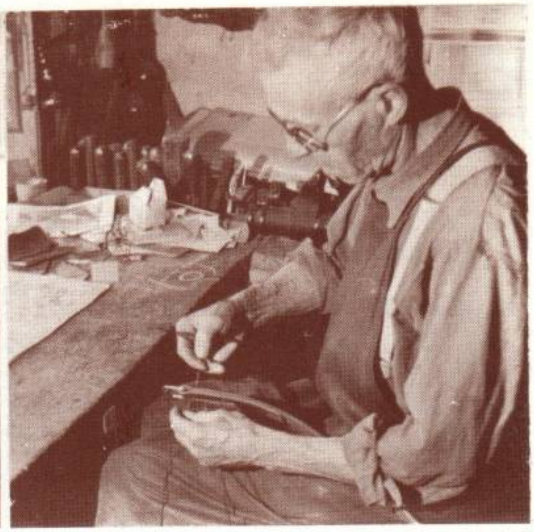

Pour exécuter sa couture, le bourrelier perce sa pièce à l'aide de l'alène. Il introduit une aiguille dans ce trou et partage son aiguillée en deux parties égales. Il perce à nouveau avec l'alène et, cette fois présente, chacune d'un côté, ses deux aiguilles dans le trou. Il tire son fil de part et d'autre en s'aidant de son alène et le tend. Il reprend alors

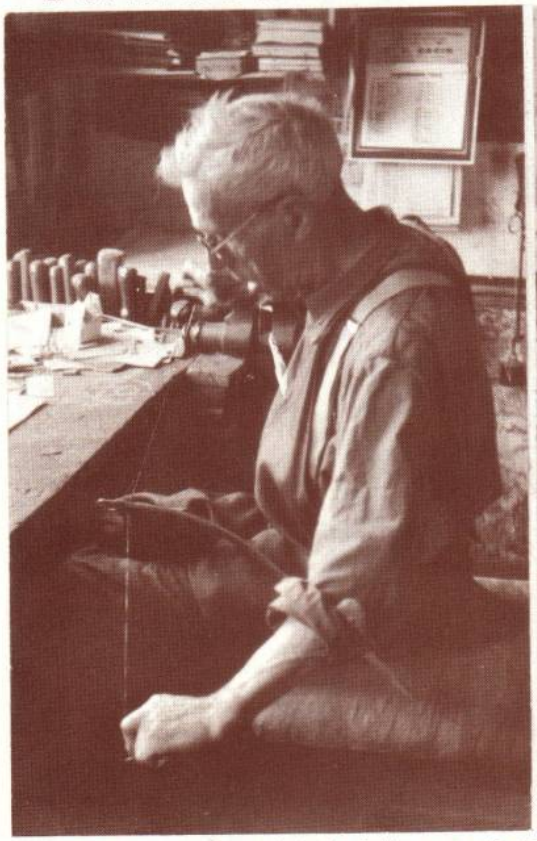

son fil plus près du point, le bride sur ses pouces et l'entrelace dans ses doigts. Cette prise étant assurée — en un tour de main — il tend brusquement pour serrer le point au maximum.

Cette dernière opération est nécessaire pour obtenir une bonne couture mais son apprentissage est pénible car le fil mal tenu glisse sur les doigts et entre dans les chairs....

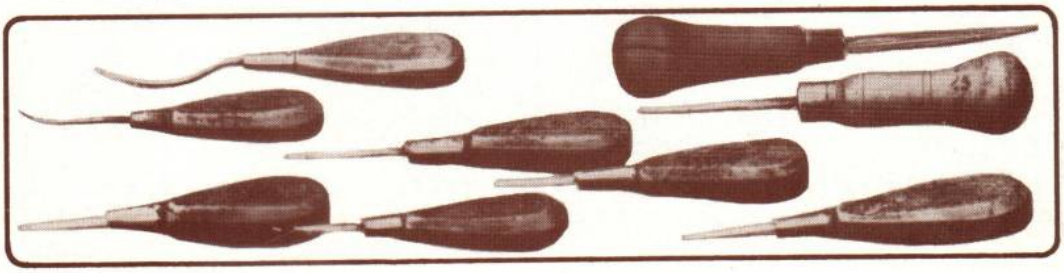

COURRIER

Dates de publication

Nos lecteurs auront remarqué que le numéro précédent de la Revue était daté de *mars* 1970 et celui-ci de *juin*. Les suivants paraîtront en *septembre* et *décembre*. Ainsi notre bulletin adoptera-t-il dorénavant le rythme des équinoxes et des solstices, ce qui s'imposait — n'est-ce pas ? — pour une revue folklorique.

Le cou de l'oie
Dans l'Aube

A Vitry-le-Croisé, nous dit Monsieur Perthuisot, le tir à l'oie est purement symbolique. En effet, il suffit, chaque 14 juillet, de couper au sabre, la ficelle à laquelle pend... une grosse pierre, pour gagner un prix.

Au début du siècle, à Bar-sur-Seine, le canard (ou un lapin) était enfermé dans un pot de grès suspendu à hauteur d'épaule. Chaque concurrent était affublé d'un masque grotesque qui l'empêchait de voir et d'entendre et devait aller à la rencontre du pot. Il tentait de le casser à l'aide d'un bâton et, s'il réussissait, emportait l'animal. (Renseignements dus à M. Fontaine.)

Ailleurs

Monsieur E. Guillemin nous signale (Communication à la Société Académique de l'Aube), qu'à Amblinville (Oise), chaque 14 juillet, on sabre le canard. Celui-ci, préablement tué, est introduit dans un panier et son cou pendant est offert au sabre des joueurs.

Monsieur Jean Clerc précise qu'à Nouzonville (Ardennes), les tireurs lançaient une tige de fer d'un mètre environ munie d'un manche. Il s'agissait d'aller frapper un couteau disposé de telle sorte qu'il pouvait trancher le cou de l'oie.

Monsieur Michel Vallière, de Gençay (Vienne), connait en Poitou, les « *tire-jau* », à l'arc, au bâton, au papegai. Dans ce dernier cas, on tire à l'arc, les yeux bandés, sur un oiseau suspendu entre deux cordes à un arbre élevé.

Madame Hélène Trémaud, Conservateur au Musée des Arts et Traditions populaires... souhaite vivement recevoir le numéro ultérieur annoncé. Nous lui donnerons satisfaction dès que possible.

Merci, Monsieur le Maire

Plusieurs des quatre cent quarante deux magistrats municipaux à qui nous avons fait le service du n° 24 de la Revue ont bien voulu répondre à notre appel et ont adhéré à la Saafa. Nous sommes heureux de l'intérêt qu'ils manifestent ainsi pour notre travail ; nous les en remercions très vivement.

Recherche folklorique

Il ne se passe pas de semaine qu'on ne nous signale que le coq de l'église du village est descendu et qu'il importe d'en prendre un cliché ; ou bien qu'on a trouvé une vieille photo d'un moulin à vent. On nous confie de vieux outils ; on nous offre de vieux souvenirs, de savoureuses histoires, la description d'une vieille maison.

Merci à nos correspondants, qui nous permettent ainsi d'enrichir notre documentation. Leur contribution fera la richesse de nos communications à venir.

Ecrivez à la Saafa, 10 - Rumilly-les-Vaudes.

Service gratuit de la Revue

En règle générale, nous nous efforçons d'envoyer un exemplaire de la Revue à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration du numéro.

Mais la Saafa ne dispose que de modestes ressources ; il lui est pécuniairement impossible de servir un abonnement complet à tous ses correspondants. Si ceux-ci désirent recevoir la Revue régulièrement, qu'ils acceptent de s'abonner (10 F., C.C.P. Saafa 16-832-44 Paris). Ainsi garderont-ils avec notre Société un contact qui ne pourra manquer d'être fructueux.

XIIIe Centenaire de Saint Fiacre

A l'occasion de cette manifestation qui doit se dérouler à Meaux, du 3 au 6 septembre prochain, il est fait appel à toute personne susceptible d'avoir quelques connaissances sur saint Fiacre, patron de la Brie et des jardiniers.

La Saafa transmettra volontiers toute communication à ce sujet.

Un très beau volume « Actes du Congrès » sera publié : (en souscription : 45 F) et une médaille sera éditée (40 F.). Tous renseignements peuvent être fournis par la Saafa.

Complétez votre collection de la
REVUE DU FOLKLORE DE L'AUBE

Numéros disponibles :

1	et 2 ensemble	3 F
3	Autrefois, Villeneuve-au-Chemin	épuisé
4	Saint - Aubin	épuisé
5	Huit danses d'Aube	2 F
6	Gyratats d'antan	3 F
7	Rumilly près de Vaudes	épuisé
8	Défense du toquat	4 F
9	Carnavals aubois	3 F
10	Cuisine traditionnelle	3 F
11	Comptines et jeux chantés	3 F
12	Toquets et toquats (numéro double)	5 F
13	Contes et histoires	3 F
14	A Courteron, de 1843 à 1892	3 F
15	On dansait à...	3 F
16	Blancs bonnets et bonnets blancs	3 F
17	Jeux de garçons	3 F
18	Au temps de la lampe à huile	3 F
19	Tuiles et tuiliers	3 F
20	Le noble jeu de l'arc	3 F
21	Costume de Celles-sur-Ource	3 F
21	S Fiches costumes	1 F
22	Chansons à boire	3 F
23	Ailleville : la maison du vigneron	3 F
24	Le tir à l'oie	3 F
25	Le bourrelier	3 F

En préparation : Les Notre-Dame
Girouettes
Histoires de Baroville
Maisons d'Aube
etc.

Disques : Danse ma Champagne

Saafa 1
Soyotte d'Aube
Accrebales de Vendeuvre
Claquettes de Vendeuvre
Olivettes de Bar-sur-Aube

Saafa 2
Gigue de Villeneuve-au-Chemin
Danse des Anguilles
Polka de l'Ardusson
Marche de Saint-Aubin

Saafa 3
Soyotte
Gigue
Marguerite
Sicilienne de la région de Fouchères

Chaque disque : 12 F.

Saafa 4 (en préparation)
Gigue de Bar-sur-Aube
Chibreli
Rondanse
Pioche des Riceys